



48^{ème} conférence Réseau Habitat et Francophonie
Rabat 2015

**L'EXIGENCE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE EST – ELLE
COMPATIBLE AVEC LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?
LE CAS DE L'HABITAT.**

**Communication de Monsieur Ibrahima SALL –
Directeur Général de la SICAP SA**

Les tendances observées dans l'accroissement des populations font état de 9,2 milliards d'habitants que devrait compter la planète en 2050.

Le continent africain, avec un taux de 2,4 % de croissance démographique par an, abritera en 2050, 1,9 milliards de personnes.

Nos villes et zones urbaines verront leur population augmenter de 900 millions à la même date.

Depuis quelques années, les pays africains ont engagé de vastes chantiers dans différents domaines d'activités pour faire le saut qualitatif qui mène vers l'émergence. Mais au même moment, notre continent connaît d'importantes variations climatiques qui risquent de plomber les nombreux efforts consentis pour tirer nos pays vers une croissance durable.

Face à ces enjeux et défis, la nécessité d'élaborer une stratégie et un plan d'action pour réduire la vulnérabilité aux changements climatiques à travers une meilleure intégration de politiques liées au changement climatique dans nos programmes de développement, devient une exigence.

Une politique commune d'amélioration de l'environnement, qui fournit un cadre aux interventions sectorielles liées aux changements climatiques avec un accent sur plusieurs secteurs d'activité dont notamment l'habitat.

I / Impact des changements climatiques en Afrique

Que recouvre la notion de « changements climatiques » ?

Que recouvre cette exigence ?

Elle peut être susceptible d'interprétations multiples voire divergentes, mais pour ne pas nous lancer dans une discussion sans limite, nous préférons cerner les notions avec précision et clarté.

Un changement a toujours impliqué un mouvement, une mutation d'état inférieur à un état supérieur et vice versa. En ce qui concerne le projet qui nous réunit, il s'agit d'un changement climatique qui est assurément une conséquence du réchauffement climatique. Le réchauffement planétaire ou réchauffement global est un phénomène observé partout à travers le monde. S'il s'agit du paramètre lié à l'augmentation de la température de l'atmosphère terrestre ou celle de l'océan dont le niveau d'eau ne cesse d'augmenter même en période de marée basse.

Nous n'en voulons pour preuve qu'à la vue de nos plages sises le long de l'océan atlantique. La situation est désastreuse au détriment des populations habitantes à la cité ainsi que les investisseurs.

L'Etat en a fait une priorité mais le Sénégal n'est pas le seul pays à souffrir du changement climatique. Le problème est plus que national, il se situe au niveau macro-économique et touche l'environnement international. Des préoccupations sont multiples et l'on se demande pourquoi le climat a-t-il changé.

Quelles sont les conséquences sur le milieu physique et quelles sont les impacts sur les vivants et dans quel sens agir ?

A°) Problématique de l'effet de serre

- Historique :

Dans tous les cas, la nature a connu des agressions. A tous les niveaux, une mobilisation institutionnelle s'effectue selon les prémices suivantes :

En 1969 l'OMM (l'Organisation Météorologique Mondiale) vote une résolution appelant à étudier le climat dans son ensemble. Après dix (10) ans d'études, 300 scientifiques conviennent je cite « il existe une réelle possibilité d'accroissement du CO₂ dans l'atmosphère et que cela peut engendrer d'importants changements à long terme du climat global »

En 1985, à la demande du programme des Nations Unies pour l'environnement, les climatologues du monde entier se réunissent. Ils aboutissent au fait que le doublement de la concentration de gaz à effet de serre (GES) pourrait, en un siècle, accroître la température moyenne de 1,5 à 4°Celsius.

Ces estimations étaient déjà très proches de celles formulées par le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) 22 ans plus tard c'est-à-dire en 1988 sous l'Initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

En 1992, les dirigeants de 150 pays signent au sommet de Rio une convention dont le but est de « stabiliser ... les concentrations de GES dans l'atmosphère ». Ce texte appelle explicitement les pays industrialisés à stabiliser leur émission de GES sur la période 2008-2012 par rapport à leur niveau de 1990.

Si la barre est de plus en plus élevée en terme de résultat dans ce continent c'est parce que ces pays sont les plus concernés par les GES.

Les Etats Unis d'Amérique n'ayant pas ratifié le protocole, donc pas pris d'engagement.

Mais qu'en est-il des pays Africains ?

En réalité les pays en développement n'ont pas d'objectif contraignant de réduction de leur émission de GES.

Le protocole de KYOTO prévoit par ailleurs une flexibilité dans les mécanismes de développement propre (MDP) qui a permis de financer des projets.

Deux (2) décennies avant, qui aurait cru à l'existence ou non d'un « réchauffement climatique de notre planète » ?

Les observations et mesures effectuées à la dernière décennie du XXème siècle ont permis de lever le doute. Le changement climatique n'est plus hypothétique au plan scientifique.

La quasi-totalité des chercheurs unanimes s'accordent de nos jours en reconnaître le caractère inéluctable sans cependant pouvoir apporter des précisions sur les étapes temporelles et les zones géographiques les plus en vue.

Parmi les causes, figurent au premier plan les gaz à effet de serre essentiellement constitués de dioxyde de carbone. Pour sa réduction, des politiques sont menées çà et là à travers différents pays et le Sénégal mon pays, n'est pas en reste.

Des certitudes d'antan, nous tombons aujourd'hui dans un véritable bouleversement qui suscite une prise de conscience planétaire et c'est fortement une des raisons qui ont suscité à l'instar des autres conférences, la 48^{ème} conférence qui nous réunit ici.

Causes :

- La déforestation en Afrique,
- La pollution industrielle
- La production de plastique
- Les conflits armés
- Etc...

Conséquences :

Les conséquences de l'effet de serre sont visibles tous les jours à partir de notre environnement immédiat :

- Avancée du Désert ;
- recul du Couvert Végétale ;
- rareté des pluies
- L'érosion marine,
- Etc.

B°) Lutte contre le Changement climatique : Des politiques Régionales Africaines Intégrées

Changement climatique : Du fait de sa diversité géographique, l'Afrique de l'Ouest connaît d'importantes variations climatiques :

- En 1973, bien avant la création de la CEDEAO, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été mis en place pour investir dans la recherche sur la sécurité alimentaire et dans la lutte contre la désertification en vue d'un meilleur équilibre au Sahel.
- En 2007, la CEDEAO a élaboré une stratégie régionale et un plan d'action pour réduire la vulnérabilité au changement climatique à travers une meilleure intégration des politiques liées au changement climatique dans les programmes de développement régional.
- L'UEMOA possède également sa propre politique, la Politique commune d'amélioration de l'environnement (PCAE), qui fournit un cadre aux interventions sectorielles liées au changement climatique, avec un accent sur ***l'industrie, l'agriculture et les forêts, l'énergie, et l'aménagement du territoire.***

II/ Prise en compte de la variable climat dans les politiques d'habitat

La particularité de cette conférence représente un sujet qui nous préoccupe tous et qui constitue un épineux problème dans la grappe du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) au Sénégal. Il s'agit de l'habitat social ou l'habitat du grand nombre ou encore l'habitat à faible coût ou mieux l'habitat à faible coût énergétique.

Plus que jamais, des réalités s'imposent à nous :

La foi dans le but scientifique est remise en cause car les avancées technologiques ne sont plus véritablement synonymes de progrès social ; les ressources de la terre ne sont plus inépuisables contrairement à la pensée d'antan.

Tout ceci entre autres arguments, montre certaines limites qui incitent au développement d'une approche empreinte d'éthique et de solidarité sociale à partir d'une participation et d'un engagement réel conformément aux principes développement durable.

Selon Sadler et Jacobs, le développement durable est à la croisée ou mathématiquement à l'intersection des buts sociaux, des buts économiques et des buts environnementaux. Ce modèle se fonde sur la théorie des ensembles. Ces auteurs proposent d'analyser le développement durable comme un ensemble de buts.

A°) Sénégal_ PSE : des Ecosystèmes de construction

Les choix politiques de l'Etat du Sénégal en matière d'habitat social peuvent être résumés comme suit :

- Le développement de l'habitat social et d'un écosystème de la construction répond à la nécessité de résorber progressivement le déficit en logements sociaux, estimé à 300 000 logements, tout en créant une filière de la construction intégrée, dotée d'un potentiel de rayonnement régional. »
- L'ambition est de lancer une dynamique pérenne de construction de logements sociaux répondant à la demande (**entre 10.000 à 15.000/an**) et de structurer une filière de production de matériaux de construction à travers :
- le développement d'un écosystème local de production de matériaux à bas coût et l'émergence d'acteurs nationaux de la construction « low-cost » avec des champions nationaux capables d'exporter leurs services à l'étranger;
- l'accélération de l'offre en habitat social ;
- le développement de filières domestiques de matériaux de construction ;
- La mise en place d'un fonds pour l'habitat social ayant pour objet de garantir les prêts destinés à l'acquisition d'une parcelle ou d'un logement social et de bonifier leurs taux d'intérêt conformément au projet de loi d'orientation pour la promotion de l'habitat social en cours d'étude ;
- La prise en charge des coûts de réalisation de la voirie et des réseaux primaires et hors site dans les zones d'extension des projets de logements sociaux par l'Etat.

- La décentralisation avec transfert de compétences aux collectivités locales, comme une des options majeures de l'Etat, mérite également d'être mise en exergue avec la mise en place de pôles urbains de développement économique. Elle devra être déployée sur toute l'étendue du territoire, mais principalement dans la région de Dakar dans cinq nouveaux pôles urbains, avec un accent particulier dans le triangle Diass-Diamniadio-Pout, si le Sénégal obtient les financements pour sa matérialisation.

B°) Promotion des matériaux locaux de construction

Au Sénégal, Cette promotion vise à relancer la filière du géobéton, ainsi que le transfert des matériaux d'isolation thermique à l'aide du Typha.

Toutes ces initiatives préconisées par l'Etat du Sénégal avec le soutien de ses partenaires contribueront à améliorer l'économie nationale à travers :

- l'économie d'énergie dans l'habitat,
- l'économie des coûts de construction,
- l'accès à l'électricité pour d'autres usages.

Le confort acoustique et le confort thermique permettront d'améliorer les conditions de vies des futurs acquéreurs de logement qu'ils soient bénéficiaires d'un produit de l'habitat social ou de celui résidentiel.

C°) Dimension Economie d'Energie dans les constructions en Afrique : Cas du Sénégal

Au-delà des actions de la SICAP-SA, l'Etat poursuit ses actions à travers divers projets soutenus par des organismes internationaux tel que :

Le PEEB (Programme National de réduction des gaz à effet de serre à travers l'Efficacité Energétique dans le secteur du Bâtiment au Sénégal).

A ce niveau d'intervention, plusieurs initiatives relatives à l'EE dans les bâtiments ont été mises en œuvre au Sénégal.

Il s'agit du projet ENERBAT, de l'étude MDE de la SENELEC, du projet Nectar de l'Institut de l'Energie et du Développement Durable de la Francophonie (IEDD).

Les paramètres pris en compte ont été :

- La grande consommation en énergie des bâtiments en énergie ;
- Le taux élevé (49%) de ménages en consommation finale en énergie ;
- Les utilisateurs résidentiels et commerciaux qui représentent 49% des émissions du GES ;
- L'EE dans les bâtiments qui contribuent à renforcer la stratégie d'accès à l'énergie au Sénégal.

Ce projet est corrélé à un autre qui traite « de la production de matériaux d'isolation thermique à base de Thypha ».

E°) Une approche intégrée pour résoudre les problèmes du cadre de vie : Cas du Bénin

« Pour lutter efficacement contre les effets du changement climatique, il est nécessaire d'avoir une connaissance détaillée de l'hydrographie, du couvert végétal et de la topographie. Le projet propose donc, dans son volet «cartographie», de réaliser une cartographie de base pour l'entièreté du territoire béninois. Cette approche permettra de mettre en place un système d'alerte contre les inondations, mais aussi sera un élément structurant pour accompagner un développement spatial équilibré au Bénin. »

Françoise Collet, Chef de la Délégation de l'UE auprès de la République du Bénin

CONCLUSIONS

La prise en compte de la variable Changement Climatique doit déboucher sur le développement durable.

Un développement de l'habitat en l'Afrique, pour être durable, donc harmonieux et équilibré, doit nécessairement intégrer plusieurs paramètres.

Le concept du développement durable peut être synthétisé en quatre valeurs fondamentales, la forme de développement doit être :

- socialement équitable,
- écologiquement viable,
- économiquement efficace et enfin,
- capable de rééquilibrer les rapports Nord-Sud et ainsi réduire les disparités entre riches et pauvres.

Une autre perception, présente le Développement Durable comme étant une utopie en ce sens qu'il vise à changer une situation présente et qu'il est tourné vers l'avenir.

Nous pensons que le Développement Durable constitue un outil d'analyse tourné vers le long terme dans une perspective d'équité, de respect de l'environnement et d'amélioration de la qualité de vie.

C'est justement fort de ces principes que le Sénégal a élaboré le Plan Sénégal Emergent, qui s'inscrit en droite ligne dans la logique de ce concept.

L'habitat en général et les logements sociaux en particulier constituent le 2^{ème} Moteur du PSE.